



Publication des actes administratifs pris par le Comité exécutif

Réunion du 25 octobre 2019

Présents : B. Giudicelli (Président), A. Fischer, H. Cavallin, D. Agis Garcin, D. Chausse, E. Ducrot, P. Froissart, M. Gérard, O. Halbout, F. Jauffret, L. Maltese, A. Moreau, J. Motin, M.C. Peltre, H. Picquier.

Excusés : C. Forbin, M.T. Lefèvre, S. Post.

Assistent à la séance : E. Baylis, P. Brandt, C. Fagniez, C. Chatain, P. Cherret, E. Leroy-Savignac, F. Lhospitalier, N. Ricard Deffontaine, K. Rebeyrolle, D. Stavropoulos, C. Vanier, J.F. Vilotte.

1. Affiliations - Radiations - Habilitations

Le Comité exécutif valide :

- L'affiliation des associations sportives suivantes :

Ligue Ile-de-France

- TC Rochettois ;

Ligue d'Occitanie

- TC Municipal Kennedy ;
- Foyer Rural Bouzigue ;

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur

- CSU Tennis Aix en Provence ;
- Association TCP Padel ;
- Courth' Tennis Club ;

- La radiation des associations affiliées suivantes :

Ligue Ile-de-France

- TC Rueil ;
- Set Club de Champigny ;

Ligue d'Occitanie

- Odars Foyer Rural ;
- ATP Plaisance ;

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur

- TC Céreste Lubéron ;
- ASC Cassidaine de Padel ;
- TC Courthézon ;

- La démission des associations affiliées suivantes :

Ligue Ile-de-France

- TC Athies ;
- TC Harly ;
- Anizienne Tennis ;
- Fitz James AS ;
- ASCE Equipement Somme ;
- Ville le Marcelet CT ;
- TC Coulsore (IDF) ;

- Le non renouvellement de l'habilitation des structures non associatives suivantes :

Ligue Ile-de-France

- Evolution TC ;

2. Règlements sportifs

Le Comité exécutif valide les modifications des règlements sportifs relatives au statut sportif des joueurs classés 3^{ème} série de 13 ans et moins ayant obtenu l'autorisation du club quitté en cas de changement de club.

Cette modification fait l'objet d'une publication sur le site internet de la FFT.